

Etaient présents :

Représentants du syndicat scolaire et des mairies : Mme Clausse - M. Saint- Mard

Représentants de parents d'élèves : Mmes Cano, Dupré, Fantoni, Durey, Gross, Stock – MM. Marchal, Dupré

Enseignants : Mmes Sénécaut, Warnimont, Chéry – MM. Adam, Keller

Etait excusée : Mme Cuvillier-Barthe

1. Elections - Composition et rôle du conseil d'école

- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves : 120 inscrits – 65 votants – 11 bulletins blancs ou nuls - soit un taux de participation de 54,17 %, en baisse par rapport à l'année dernière.
- Le conseil d'école se réunit trois fois par an. Il vote le règlement intérieur et adopte le projet d'école. Il donne son avis sur le fonctionnement de l'école et du périscolaire.

2. Effectifs et répartition des 74 élèves :

- Classe de M. Adam : 7PS – 16 MS soit 23 élèves
 - Classe de Mme Sénécaut et Mme Cuvillier- Barthe : 14 GS et 5 CP soit 19 élèves
 - Classe de Mme Warnimont : 5 CE1 et 10 CE2 soit 15 élèves
 - Classe de M. Keller et mme Chéry : 10 CM1 et 7 CM2 soit 17 élèves
- Depuis la rentrée, 4 élèves du foyer de Han ont été inscrits à l'école

3. Règlement intérieur, chartes :

La directrice lit le règlement intérieur. La modification principale porte sur l'obligation scolaire à partir de trois ans (c'est l'année civile qui est prise en compte).

Ce règlement ainsi que les chartes de la laïcité et de du bon usage d'internet seront distribués, lus et signés par les élèves et leurs parents.

Le syndicat scolaire va fournir pour chaque classe une affiche représentant les symboles de la république française.

4. Utilisation des moyens financiers alloués à l'école

- Bilan 2018 – 2019 de la coopérative scolaire : elle est alimentée par les cotisations des familles (1317€) et par les diverses manifestations : marché de Noël (647€) ; vente des calendriers (547€) ; photo de classe (146€) ; kermesse (1637€).

Ces bénéfices permettent de financer les livres, abonnements, matériel pédagogique et les sorties. Il y avait 4086€ sur le compte de la coopérative en début d'année.

- Syndicat scolaire

Mme Clausse explique le nouveau fonctionnement du financement :

L'école disposera d'un crédit de 2500€ pour l'année civile, soit environ 33€ par élève. Cette somme sera réévaluée en septembre en fonction du nombre d'élèves. Ce crédit est utilisé principalement pour l'achat des fournitures scolaires et fichiers des élèves. La liste des fournisseurs ayant un accord avec le SIS sera communiquée à l'école.

Les achats exceptionnels doivent faire l'objet d'une demande auprès du syndicat scolaire et passent en commission pour acceptation.

- Les achats exceptionnels demandés en juin :

- Remplacement de l'imprimante couleur : une solution d'impression couleur est en cours d'étude

- Videoprojecteur : l'achat est accepté pour la classe de GS/CP.

- Séries de livres pour la classe de CE : le devis est accepté. La somme déjà dépensée par la coopérative sera rajoutée au crédit mairie.

- Un membre du syndicat scolaire dispose d'un écran et va l'offrir à la classe de CE .

- Les travaux effectués ou à prévoir par la comcom :

- Les poignées de portes ont été changées.

- Le seuil de la classe de CE a été peint.

- Un lave-linge a été acheté, il faut trouver un lieu pour l'installer.

- Il est envisagé de poser un film anti chaleur sur les fenêtres du couloir.

- Les enseignants demandent en priorité la réfection des sanitaires.

- Une valise d'ordinateurs est en cours d'achat.

5. Activités pédagogiques, projet d'école

- Projet d'école :

Axe 1 : Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins particuliers de chacun : travail sur la fluidité et la compréhension de lecture ; renforcement de l'efficacité dans la résolution de problèmes .

Axe 2: Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements : harmoniser l'enseignement de la conjugaison et l'autocorrection des écrits en CE et CM; développer une culture commune en organisant au moins deux sorties culturelles par an pour tous les élèves; développer des compétences environnementales avec la finalisation du projet « mare ».

Axe3 : Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite : développer des compétence civiques par la mise en place d'un conseil d'élèves de chaque classe, chargé de proposer des solutions aux problèmes soulevés dans les classes ; apprendre à connaître les associations et actions du territoire;éduquer les enfants à une alimentation saine et variée avec un travail sur la qualité des goûters.

Le conseil d'école donne un avis très favorable au projet.

- Activités et sorties :

12 septembre : les CE2 et CM se sont rendus à l'abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson pour visiter l'exposition Paul Flickinger.

14 novembre : les CE se rendront à Nancy pour visiter le musée des Beaux-Arts et participer à un rallye-découverte de Nancy.

14 novembre : les CM se rendront à Nancy pour un parcours Art Nouveau dans la ville et une visite du musée de l'école de Nancy.

19 novembre : premier conseil d'élèves sur le partage de la cour lors des récréations et pour préparer une action de solidarité et partage pour le marché de Noël.

2 avril : les PS/MS et GS/CP se rendront au théâtre en kit à Tomblaine.

Des sorties au musée du sel , musée Georges de la Tour , musée de la Cour d'Or sont à l'étude pour les plus petits.

6. Questions diverses :

Qu'en est-il de la sécurisation du passage entre l'école et la salle Voirnot ?

Un devis a été signé pour une zone 30 et un marquage au sol.

Clôture de la séance à 20h

La directrice
Mme Sénécaut

La secrétaire
Mme Chéry